

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
Un No. » 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

2) centimes par ligne

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE. — Francfort, 14 juin.

On écrit de Hanovre, le 12 juin : Le 8 juin, le collège électoral de Hildesheim, composé des autorités municipales, des chefs de la bourgeoisie et des électeurs, a décidé, à une imposante majorité, de s'adresser à la diète germanique pour en obtenir le maintien de la constitution de 1833, ce dont il a donné avis à nos états. Ces décisions ont été exécutées séance tenante.

Voici quelques-unes des modifications introduites dans la constitution par la première chambre des états de Hanovre : « Le paragraphe 6 du projet était ainsi conçu : « Le roi nomme les ambassadeurs et conclut les traités. » La commission proposait d'ajouter : « Si cependant les traités contiennent une clause financière ou sont de nature à modifier la législation du royaume, l'approbation des états est nécessaire. » Cet amendement a été adopté. Suivant l'art. 20 du projet, les lois de famille n'avaient pas besoin du concours des états. D'après un amendement proposé par la commission, ce concours sera nécessaire lorsque ces lois auront pour objet de modifier celle du 19 novembre 1836.

On écrit de Berlin, 14 juin : « Horace Vernet a été décoré de l'ordre de Stanislas de 2^{me} classe, et comme le modeste artiste n'a voulu recevoir pour son tableau, « UNE PARADE DE NAPOLÉON » que 10,000 thalers (37,500 fr.), l'empereur lui a fait cadeau d'une riche parure en diamans pour M^{me} Vernet. »

FRANCE. — Paris le 18 JUIN.

Avant-hier soir, M. le chargé d'affaires des Pays-Bas a eu l'honneur d'être reçu par LL. MM.

M. le maréchal Soult est parti de Paris aujourd'hui. Ainsi qu'on l'avait annoncé, son itinéraire est calculé pour que son arrivée à Londres n'ait lieu que le 20.

Dans la séance de la chambre des députés de ce jour, les chemins de fer suivans, dits petite ligne, ont été votés à la presque unanimité.

Chemin de fer de Sedan à Mézières, par les sieurs Monchy et C^e.

Chemin de fer de Lille à Dunkerque, par Dupouy.

Chemin de fer de Calais à Lille, par M. Cockerill.

Chemin de fer des mines de Fins et des mines de Monteta à la rivière de l'Alhier.

Chemin de fer de Montpellier à Nismes.

Des ordres d'armement ont été transmis hier à Toulon par le télégraphe. Plusieurs officiers supérieurs présents à Paris ont reçu dans la journée des ordres de départ. MM. Lassus, de Moges et Massieu ont été appelés au ministère de la marine. Ce dernier a été présenté dans la journée au roi. On parle de nouvelles de notre flotte du Levant qui auraient commandé des dispositions extraordinaires. M. de Moges a, dit-on, l'ordre de se rendre directement à Alexandrie.

On écrit de Toulon le 15 juin : Le brik du premier rang, le Voligeur, commandé par M. Berard, capitaine de corvette, a reçu aujourd'hui des instructions de Paris. Ce bâtiment se rend dans le golfe du Mexique. Il a mis sous voile à deux heures.

Le Vautour, qui partira aujourd'hui avec les envoyés d'Abdel-Kader, porte aussi des dépêches très-pressées pour le gouverneur, et la nouvelle des crédits pour l'Afrique, que les chambres viennent de voter, et que le télégraphe a déjà annoncée à Toulon depuis deux jours.

L'Indienne va partir pour le Mexique dans deux jours. A ces bâtimens, dont on annonce le prochain départ, des nouvelles reçues à l'instant de Toulon ajoutent la Perle qui

fait ses dispositions, et la corvette la Brillante qui va être armée promptement. On presse aussi pour la même destination les réparations et l'armement de plusieurs navires de guerre.

— On écrit de Constantine, 31 mai :

Notre ville a repris un aspect animé et la population ne cesse de s'accroître; presque toutes les maisons sont maintenant habitées, celles des chefs sont occupées par nos soldats. La garnison est parvenue à grande peine à déblayer les rues, à construire des places et à assainir la ville par tous les moyens possibles; elle fournit maintenant des corvées pour la construction de la route de Stora, qui a été poussée déjà à une lieue, en suivant les bords de l'Oued-Rummel qu'elle va quitter maintenant.

Les marchés sont très bien approvisionnés, et une caravane de cent chameaux arrivés il y a peu de jours du désert a apporté des marchandises de toute espèce qu'elle a très-bien vendues, ce qui probablement encouragera les relations qui existaient autrefois entre Constantine et les pays situés au-delà du désert vers le Sud.

La colonne mobile est rentrée hier, après avoir reçu la soumission d'un grand nombre de cheicks et après avoir consigné Achmet dans une tribu d'où il ne pourra sortir sous peine d'être traité comme un chef déréglé. C'est le dernier coup porté à l'influence de l'ancien bey; il ne s'en relèvera pas de long-temps. Le général Négrier a la preuve écrite de l'appel qu'il venait de faire pour la guerre à un grand nombre de tribus.

— Une correspondance de Toulon, communique les nouveaux renseignements qui suivent sur l'excursion de la colonne mobile de Constantine :

« Le but de l'expédition partie de Constantine le 14 était de châtier les douairs qui avaient fait des razias sur les tribus soumises, de protéger ces dernières et de disperser le rassemblement d'Arabes que l'ancien bey avait appelés sous ses drapeaux. Des émissaires furent envoyés de toutes parts pour annoncer l'arrivée de la colonne mobile, et pour inviter nos alliés à se joindre à elle. Cet appel fut entendu, et lorsque le général Négrier arriva à une journée de marche de la tribu de Selectas, dans laquelle se trouvait Achmet, plus de vingt scheiks étaient avec lui. Achmet n'avait que 1,500 hommes; notre colonne en comptait plus de trois mille. Les chefs de tribus qui étaient avec l'ancien bey se rendirent au camp pour faire leur soumission, ou plutôt pour espionner, car ils sont tous parens d'Achmet; le général, peu confiant dans leurs paroles, en retint quelques-uns et envoya les autres vers leur maître pour l'engager à faire sa soumission, sous peine d'être traité comme instigateur de la révolte.

Les courriers se succédèrent. Achmet voulait qu'il ne fût pris aucune détermination jusqu'à ce que le gouverneur-général, avec lequel des conférences étaient ouvertes eût répondu; mais le général Négrier voulut une soumission immédiate et sans conditions. Enfin, il consentit à laisser Achmet se retirer dans une tribu près du désert, craignant sans doute de contrarier les vues du maréchal Valée; mais il lui fit déclarer que s'il quittait le territoire de cette tribu, il saurait bien l'atteindre et le traiter sans merci. La colonne bivouaqua jusqu'à ce qu'elle fût assurée que l'ex-bey s'était rendu dans sa prison; ses parens qui l'avaient accompagné revinrent auprès du général Négrier pour renouveler leur soumission. Cette dernière affaire a tout-à-fait déconsidéré Achmet et ne lui a pas laissé un seul partisan.

« La colonne mobile a éprouvé dans cette excursion une chaleur excessive. Elle avait établi son camp à une journée de marche du désert, et le thermomètre s'est élevé à 43 degrés Réaumur; mais comme on ne marchait que pendant

quelques heures tous les jours, le nombre des malades n'a pas été considérable.

» Partout les tribus ont apporté de l'orge et du fourrage pour les chevaux et du couscoussou pour les soldats.

» Les relations entre Constantine et l'Afrique méridionale reprennent leur cours; deux caravanes sont déjà arrivées, venant des pays situés au-delà du désert.

— Les lettres de Constantinople du 26 mai annoncent qu'à cette date la flotte turque n'avait pas encore quitté le mouillage du Bosphore.

L'influence de l'amiral Roussin est très-grande à Constantinople. C'est à elle que l'on doit le maintien du statu quo vis-à-vis l'Egypte, et la légation belge, qui vient d'arriver, ayant à sa tête M. O'Sullivan, ne pourra que se bien trouver de la bonne position qu'occupe le représentant de la France.

— Un journal public aujourd'hui sur l'état des partis politiques au Mexique des détails qui peuvent avoir un certain intérêt d'actualité. Ce journal rappelle qu'au moment où les colonies espagnoles se séparèrent de leur métropole, il se forma dans leur sein un parti nombreux et puissant qui demandait à la restauration un prince français pour lui mettre sur la tête la couronne américaine. L'intermédiaire de ces négociations aurait été un de nos diplomates qui, des rangs de simple secrétaire de légation, s'est élevé jusqu'au poste de représentant des Tuileries auprès d'une des principales cours du Nord.

Dans la même feuille, ce parti français existerait aujourd'hui plus fort que jamais, nourrissant les mêmes vœux et les mêmes espérances.

— Une correspondance de Mazatlan (côte occidentale du Mexique), en date du 18 mars, porte que cette partie de la république est violemment agitée; la population s'est prononcée pour un gouvernement fédéral. Le désordre est tel que le service des postes est interrompu depuis quelque temps avec Mexico. Le commandant des troupes, pour donner satisfaction à la population, a ouvert de nouveau le port au commerce étranger; néanmoins il a été attaqué, forcé de se barricader dans une église, et enfin fait prisonnier après un siège de quelques jours. On s'occupait de fortifier le port pour empêcher l'entrée des troupes que le gouvernement pourrait envoyer.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

La GAZETTE DE MADRID du 10 juin contient une dépêche du colonel don Gaspar Antonio Rodriguez; il en résulte que le colonel Rodriguez, par une habile manœuvre, concertée avec Zurbano, a atteint la faction de Balmaséda, lui a fait prisonniers deux officiers supérieurs, 28 officiers, 2 aumôniers et 265 soldats. Balmaséda n'a dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le nombre total des prisonniers s'élève à environ 500 hommes.

— On a continué le 9 et le 10, dans la séance de la chambre des députés, à Madrid, la discussion du projet de loi sur la dime. Après cette discussion, l'on reprendra de nouveau la contribution de guerre, et après l'adoption de ces deux projets, la chambre sera prorogée jusqu'au mois d'octobre ou de novembre.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 19 juin.

Le roi, par arrêté du 21 mai 1838, a nommé M. le comte de Mérode (Westerloo) son envoyé extraordinaire pour le couronnement de S. M. l'empereur d'Autriche comme roi du royaume Lombardo-Vénitien. (MONITEUR.)

— On assure que par arrêté royal très-récent, ont été nommés de l'ordre de Léopold : MM. le comte Amédée de

FEUILLETON.

DES VEGETAUX ANTE-DILUVIENS

ET DE LA FORMATION DE LA HOUILLE.

(Suite. — Voir le Politique du 15 juin.)

Quand on considère le nombre et l'épaisseur des couches qui constituent la plupart des terrains de houille, quand on examine les changements qui se sont opérés dans les formes spécifiques des végétaux qui leur ont donné naissance, depuis les premières jusqu'aux dernières, on est obligé de reconnaître que cette grande végétation primitive a dû couvrir pendant long-temps des espaces fort étendus toutes les parties du globe qui s'élevaient au-dessus du niveau des mers, car elles se présentent avec les mêmes caractères en Europe et en Amérique, et l'Asie équatoriale, ainsi que la Nouvelle-Hollande, sembleraient même avoir participé alors à cette uniformité générale de structure des végétaux.

Cependant cette première création végétale devait bientôt disparaître pour faire place à une autre création composée d'êtres d'une organisation moins extraordinaire que les précédens, mais presque aussi différens encore de ceux que nous voyons actuellement.

A quelles causes peut-on attribuer la destruction de toutes les plantes qui caractérisent cette végétation remarquable?

Est-ce à une violente révolution du globe? Est-ce au changement lent des conditions physiques nécessaires à leur existence, changement qui pourrait être dû en partie à la présence même de ces végétaux? C'est ce qu'on ne saurait déterminer dans l'état actuel de nos connaissances.

Toutefois il est certain que le dépôt des dernières couches des terrains houillers a été suivi de la destruction de toutes les espèces qui constituaient cette végétation primitive, et particulièrement de ces arbres gi-

gantesques d'une structure si singulière, de ces lycopodiées, de ces fougères, de ces prêles arborescentes, caractère essentiel de cette première création.

Après la destruction de cette puissante végétation primitive, le règne végétal parait pendant long-temps n'avoir pas atteint le même degré de développement. Presque jamais, en effet, dans les nombreuses couches des terrains secondaires qui succèdent au terrain houiller, on ne trouve de ces masses d'empreintes végétales, sortes d'herbiers naturels qui, dans ces anciens dépôts de charbon, nous attestent l'existence simultanée d'un nombre prodigieux de plantes. Presque nulle part on ne voit dans ces terrains de couches puissantes de combustibles fossiles, et jamais ces couches ne se répètent un grand nombre de fois et n'ont une grande étendue comme dans les dépôts houillers, soit qu'en effet le règne végétal n'occupât que des espaces plus circonscrits de la surface terrestre, soit que ses individus, épars, ne couvrirent qu'incomplètement un sol peu fertile et dont les révolutions du globe ne leur auraient pas permis de devenir tranquilles possesseurs, soit enfin que les conditions dans lesquelles la surface de la terre se trouvait n'aient pas été favorables à la conservation des végétaux qui l'habitaient.

Cependant cette longue période qui sépare les formations houillères des terrains tertiaires, période qui fut le théâtre de tant de révolutions physiques du globe et qui vit apparaître au milieu des mers ces reptiles gigantesques, types d'organisations bizarres dans lesquelles on croirait souvent reconnaître ces monstres enfantés par l'imagination des poètes de l'antiquité, cette période, dis-je, est remarquable, dans l'histoire du règne végétal, par la prépondérance de deux familles qui se perdent, pour ainsi dire, au milieu de l'immense variété de végétaux dont est couverte aujourd'hui la surface de la terre, mais qui alors dominaient toutes les autres par leur nombre et leur grandeur : ce sont les conifé-

res, dont les sapins, les pins, l'if, le cyprès fournissent des exemples généralement connus, et les cycadées, végétaux tous exotiques, moins nombreux dans notre monde actuel qu'à cette époque reculée, et qui joignent au feuillage et au port des palmiers la structure essentielle des conifères. L'existence des deux familles, pendant cette période, est d'autant plus importante à signaler, qu'intimement liées entre elles par leur organisation, elles forment le chaînon intermédiaire entre les cryptogames vasculaires, qui composaient presque seules la végétation primitive de la période houillère, et les phanérogames dicotylédones proprement dites, qui forment la majorité du règne végétal pendant la période tertiaire.

Ainsi, aux cryptogames vasculaires, premier degré de l'organisation ligneuse, succèdent les conifères et les cycadées, qui tiennent un rang plus élevé dans l'échelle des végétaux, et à celles-ci succèdent les plantes dicotylédones, qui en occupent le sommet.

Dans le règne végétal, comme dans le règne animal, il y a donc eu un perfectionnement graduel dans l'organisation des êtres qui ont successivement vécu sur notre globe, depuis ceux qui les premiers ont paru à sa surface jusqu'à ceux qui l'habitent actuellement.

La période tertiaire, pendant laquelle se déposèrent les terrains qui forment maintenant le sol des grandes capitales de l'Europe, de Londres, de Paris, de Vienne, vit s'opérer dans le monde organique, des transformations plus grandes qu'aucune de celles qui s'étaient effectuées depuis la destruction de la végétation primitive.

Dans le règne animal, création des mammifères, classe que tous les naturalistes s'accordent à placer au sommet de l'échelle animale, et par laquelle la nature semblait prélever à la création de l'homme; dans le règne végétal, création des dicotylédones, grande division que, d'un consentement unanime, les botanistes ont toujours placée en tête de ce

Beaufort, président de la commission des beaux-arts; baron de Reiffenberg, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne; Roelants, architecte de la ville de Gand, et Suys, architecte du roi et du gouvernement.

Un événement bien déplorable a eu lieu dimanche, à 6 heures du soir, Marché-aux-Herbes, M. et M^{me} Baretto, changeur des monnaies, Montagne de la Cour, sortant de chez eux en voiture, étaient à peine descendu la montagne que le cheval prit le mors aux dents. Près de la maison de M. Daems, pharmacien, le cheval tomba et la voiture fut renversée. M. Baretto a été fortement blessé à la partie supérieure de la tête et a eu le bras droit fracassé; M^{me} son épouse a eu la figure froissée, et une fracture dans les reins. M. Daems s'est empressé de leur donner les premiers secours, assisté de M. Charron, docteur en médecine et en chirurgie, qui les a pensés. M. et M^{me} Baretto ont été ensuite transportés chez eux.

Le cheval a été fortement blessé à la jambe et à la poitrine, la voiture a été brisée par le choc en plusieurs endroits. Le domestique en a été quitte pour quelques légères contusions.

Bruxelles, le 19 juin. — (5 heures). La tenue de la bourse a été une des meilleures que nous ayons vu depuis près d'un mois, moins encore par le nombre des transactions que par la fermeté des cours et les demandes en diverses valeurs.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 54 1/2 A., 5 p. c. 101 5/8 et A., 4 p. c. 92 1/4 ces prix annoncent que les capitalistes ont fini par apprécier les provocations de certains organes de la presse. Société Générale titres en nom fl. 828 A., certificats au porteur émission de Paris 1750; Société de Mutualité 1177 50 (117 5/4) et P.; Banque de Belgique 1420 (142); Actions-Réunies 1026 25 (102 5/8) et A.; Canal de la Sambre à l'Oise 1132 50 1132 75 (113 1/4 5/8) A., 1135 (113 1/2) fait et P.; Sarslongchamps 1745 (174 1/2) A.; Société Nationale 1285 (128 1/2) A., cette valeur a été la moins affectée par la stagnation; Manufacture des Glaces 1260 (126) A.; Société de Commerce 1515 (151 1/2) A.; Bray et Maurage nouvelle hausse 124 (620) A.; Bois des Hamandes 96 1/2 (482 50) P.; Société Linière de Gand 1025 (102 1/2) A.; Lits Militaires 1105 (110 1/2) A. Banque Foncière 1050 (105); Emprunt de la ville 96 P.

L'actif espagnol était plus faible que la veille et avec peu d'affaires, il reste à 21 1/8 A.

MARCHÉ DES HUILES ET GRAINES.

Huile de colza un peu mieux, celle de lin faible. Graine de colza tient prix, rien en graine de lin. Tourteaux colza précédents prix, dito de lin faibles et sans demandes.

Anvers, deux heures 5/4. — Par voie télégraphique. Ardois 21 5/16 cours, Banque de l'Industrie 106 5/4 P., Banque Commerciale 118 P.

LIÈGE, LE 20 JUIN.

La cour de Liège a procédé ce matin à la présentation des candidats pour les places vacantes de conseiller à la cour, de président du tribunal de Liège, de président du tribunal de Dinant et de vice-président du tribunal d'Arlon.

Le nombre des conseillers votants était de 19. Pour la place de conseiller : Au 1^{er} tour de scrutin : M. Stas, substitut du procureur-général, a obtenu 17 voix; M. Corthouls, procureur du roi à Tongres, 1; et M. Barthels, président du tribunal de Hasselt, 1. M. Stas a été proclamé 1^{er} candidat.

Pour la 2^{me} présentation à la même place, M. Corthouls ayant réuni 14 suffrages, tandis que son concurrent M. Barthels n'en a obtenu que 5, a été proclamé second candidat.

Pour la place de président à Liège au 1^{er} tour de scrutin. M. Dethier, avocat et ancien magistrat, 8 voix. M. Beckers, juge au tribunal, 4 » M. Vandermaesen, proc. du roi à Vervé, 2 » M. Lamberts, vice-président à Liège, 2 M. Gillet, juge d'instruction, 2 M. Cloes, 1

Personne n'ayant réuni la majorité, il est procédé à un 2^e tour de scrutin dont le résultat donne à M. Dethier 11, à M. Beckers 7, à M. Gillet 1, M. Dethier est proclamé 1^{er} candidat.

Pour la 2^e présentation, M. Beckers obtient 15 voix, M. Gillet 2, M. Cloes 2.

M. Beckers est proclamé 2^{me} candidat.

Pour la place de président à Dinant : M. Henri, juge au tribunal de cette ville est proclamé 1^{er} candidat, et M. Marsigny, juge au même siège, obtient la 2^e présentation.

Pour la vice-présidence d'Arlon enfin, sont présentés MM. Tschoffen, juge d'instruction, en 1^{re} ligne, et M. Résibois, juge, en 2^{me} ligne.

Nous avons vu, avec satisfaction, que la cour n'a pas adopté, dans les choix qu'elle vient de faire, le mode qu'elle avait suivi l'année dernière. Il n'y a pas eu de scrutin préparatoire en chambre du conseil, et c'est bien en séance pu-

blème qu'elle a procédé, cette fois, à la nomination de ses candidats. Nous félicitons la cour d'avoir compris la nécessité de se conformer strictement à la loi, et d'avoir renoncé à un mode qui compromettrait sa dignité, en même temps qu'il portait atteinte aux dispositions législatives sur la matière.

blème qu'elle a procédé, cette fois, à la nomination de ses candidats. Nous félicitons la cour d'avoir compris la nécessité de se conformer strictement à la loi, et d'avoir renoncé à un mode qui compromettrait sa dignité, en même temps qu'il portait atteinte aux dispositions législatives sur la matière.

Nous apprenons au moment de mettre sous presse, que M. Tilman, négociant, membre du conseil communal, est nommé bourgmestre de notre ville, et qu'il a dû prêter serment aujourd'hui même.

Liège possède en ce moment dans ses murs l'une des plus grandes illustrations scientifiques de la France, l'homme qui a été choisi pour remplacer Cuvier et qui a eu l'honneur plus grand encore de le produire, de l'encourager et de le faire connaître, dans un tems où il était en position d'étouffer peut-être cette grande gloire rivale. M. Geoffroy de St-Hilaire avait reçu de Daubenton l'honorable mission de constituer en quelque sorte la zoologie à peine naissante et « d'en faire une science française » (en 1795); un génie, moins élevé eût pris des mesures pour se réserver exclusivement l'accomplissement d'un pareil mandat; mais l'homme qui avait sauvé ses premiers maîtres (1) au péril de sa propre existence, n'était pas accessible à des sentiments d'envie. Cuvier habitait une province reculée; M. Geoffroy de St-Hilaire le fit venir à Paris et, ne consultant que les intérêts de la science à laquelle il s'était voué, l'exalta au travail, et se plut à faire ressortir l'importance et à signaler la portée de ses premières découvertes. Tout le monde sait la part qu'a prise M. Geoffroy de St-Hilaire à cette immortelle expédition scientifique de l'Égypte dans laquelle « il remonta le Nil » par-delà les Cataractes, exhuma les ossements de Thèbes » et de Memphis et revint chargé des dépouilles de tous les » âges (2). » Nous n'essayerons pas d'énumérer ici tous les titres de gloire qu'il s'est acquis par ses travaux; mais on nous permettra de faire remarquer que l'idée fondamentale de sa PHILOSOPHIE ANATOMIQUE (publiée en 1818) a beaucoup d'analogie avec celle qui a servi de base aux théories botaniques de Goethe d'après les observations que nous avons signalées, avant-hier, dans le dernier discours de M. le professeur Morren. Voici, en effet, comment la biographie des contemporains caractérise cette production de M. Geoffroy de St-Hilaire : « L'auteur remontant à l'origine de l'organisation, la suit » dans tous les degrés, la décompose dans tous ses détails » et amène insensiblement cette idée fondamentale : que » l'organisation des animaux est soumise à un plan général, » modifié seulement dans quelques points pour différencier » les espèces. »

M. Amédée de Beaufort, président de la commission des expositions nationales, à Bruxelles, et M. Navez, peintre distingué et directeur de l'Académie royale de peinture de cette capitale, sont arrivés ici, il y a peu de jours, délégués par M. le ministre de l'intérieur pour venir examiner notre salon.

Ces Messieurs ont beaucoup loué les achats que la commission a faits pour le musée de la Ville; ils ont en outre donné des éloges à l'ensemble de l'exposition et à plusieurs tableaux de nos artistes.

Ils ont annoncé que l'intention de M. le ministre de l'intérieur était d'accorder un certain nombre de médailles aux artistes qui ont exposé les productions les plus remarquables, et d'allouer aussi des encouragements pécuniaires aux jeunes peintres qui donnent les plus belles espérances.

On ne saurait qu'approuver cette mesure de M. le ministre. Elle réagira sur toutes les expositions futures, et servira de véritable encouragement aux artistes qui annoncent du talent.

La commission administrative de l'exposition vient d'acquiescer quelques nouveaux tableaux, pour remplacer ceux pour lesquels elle avait fait aux artistes des propositions que ceux-ci n'ont pu accepter.

Parmi ces tableaux, on remarque la Vue des Ardennes, de M. Perlaux; les Bandits, de M. Somers; la Lectrice, de M. de Smedt, etc.

Au nombre des artistes qui n'ont pu céder à la commission les tableaux que celle-ci avait provisoirement désignés, on cite M. Henri de Coene. La plupart des peintres ont au reste donné une réponse affirmative.

(1) Le célèbre Haüy arrêté comme prêtre fut libéré avant les journées de septembre, grâce aux actives et ardentes démarches de M. Geoffroy de St-Hilaire, qui délivra également plusieurs professeurs du collège de Navarre renfermés au séminaire de St-Firmin converti en prison sous le régime de la terreur. V. la Biogr. nouv. des contemporains.
(2) Biogr. nouv. des contemp.

mer Méditerranée, et d'un petit nombre d'autres plantes qui appartiennent à des familles actuellement limitées à des régions plus chaudes, semble indiquer qu'à cette époque l'Europe moyenne jouissait d'une température un peu plus élevée qu'à présent, résultat qui s'accorde, du reste, parfaitement avec celui qu'on peut déduire de la présence dans ces mêmes terrains et dans les mêmes contrées d'éléphants, de rhinocéros et d'hippopotames, animaux qui maintenant, s'étendent rarement au-delà des tropiques.

Quel étonnant contraste entre l'aspect de la nature pendant les dernières périodes géologiques et celui qu'elle offrait lorsque la végétation primitive couvrait la surface du globe!

En effet, dans les derniers temps de l'histoire géologique du monde, la terre avait déjà pris, en grande partie du moins, la forme qu'elle conserve encore de nos jours; des continents assez étendus, des montagnes déjà très élevées, déterminaient des climats variés et favorisaient ainsi la diversité des êtres. Aussi, dans une contrée peu étendue, le règne végétal nous offre-t-il des plantes aussi différentes les unes des autres qu'à présent.

Aux conifères à feuilles étroites, dures et d'un vert sombre, se joignent les bouleaux, les peupliers, les noyers et les érables, au feuillage large et d'un beau vert; à l'ombre de ces arbres, sur les bords des eaux ou à leur surface, croissaient des plantes herbacées analogues à celles qui encore actuellement embellissent nos campagnes par la diversité de leurs formes et de leurs couleurs, et que leur variété même rendait propre à satisfaire les goûts si différents d'une infinité d'animaux de toutes les classes.

Les forêts de l'ancien monde, comme celles de notre époque, servaient, en effet, de refuge à un grand nombre d'animaux plus ou moins analogues à ceux qui vivent encore sur notre globe; ainsi, des élé-

Le Cours temporaire de l'école normale destiné principalement aux instituteurs des communes rurales doit s'ouvrir le 1^{er} juillet. Nous ne doutons pas que la députation permanente du conseil provincial n'use de son influence pour déterminer les instituteurs, signalés comme n'étant pas très-instruits, à se rendre à Liège pour suivre les leçons de l'école normale.

La commission d'instruction publique ne tardera pas à être saisie des diverses demandes pour les places d'instituteur, de sous-maîtres et de secondantes à l'école du soir destinée aux jeunes filles et aux femmes adultes. On dit qu'il se présente un grand nombre de candidats pour chacune de ces places, et l'on cite plusieurs professeurs de mérite qui postulent celle d'instituteur.

On nous dit que M. Piercot, échevin délégué à la police, élabore en ce moment un projet de règlement général sur les batisses. Cette matière, traitée d'une manière si incomplète dans le règlement de voirie de 1827, avait besoin d'être revue et mise en rapport avec les nouvelles exigences et la multiplicité des travaux actuels.

On assure que les fonctions de vicaire-général du diocèse, avant la nomination de M. Jacquemotte, auraient été offertes aux quatre doyens de Liège, et que ces messieurs, n'usant pas d'une honorable abnégation d'eux-mêmes, auraient remercié en réclamant la préférence pour M. Jacquemotte; cette nouvelle, si elle est fondée, prouverait que le nouveau vicaire-général possède la confiance du clergé, dont du reste il est digne, et elle mériterait, sous ce rapport, une attention particulière.

— Avant-hier, sur la place St-Lambert, une femme âgée a été renversée sous les chevaux d'une de ces voitures qui sortait au grand trot d'une rue, et le hasard l'a si bien servie, qu'elle en a été quitte pour quelques contusions : elle pouvait être écrasée.

— On écrit de Spa qu'après le couronnement de S. M. B., il y aura affluence de familles anglaises dans cette jolie ville. Déjà des courriers, envoyés exprès de Londres, ont loué plusieurs hôtels et sont repartis immédiatement après avoir pris leurs arrangements. L'hôtel de Belle-Vue, entre autres, a été retenu pour le premier secrétaire de l'amirauté.

Les passages suivants que nous reproduisons d'un article publié par la Gazette d'Augstbourg sur les affaires de la Belgique, ont déjà une haute importance par cela seul qu'ils sont extraits d'un journal allemand, recevant ses inspirations de haut-lieu.

Nous n'avons jamais ajouté foi aux bruits alarmants que l'on a fait courir sur les dispositions hostiles des puissances étrangères à notre égard, bien que nous puissions ne pas douter des vœux que plusieurs d'entre-elles forment en secret; mais la force des choses a plus de poids, heureusement, que des prétentions isolées, surtout lorsqu'elles ont contre elles la raison, la justice, le bon droit, soutenus par une attitude calme et un langage digne et modéré.

Nous sommes loin de supposer que ce soit là l'opinion que l'on se forme généralement en Allemagne sur notre compte, mais nous voyons déjà, par cet article le plus bienveillant qui ait été publié sur cet objet, que notre situation commence à y être envisagée sous un point de vue nouveau par les publicistes de ce pays. N'oublions pas d'un autre côté, que la Gazette d'Augstbourg se garderait bien, avec son allures prudente et réservée, d'admettre dans ses colonnes la moindre parole qui pût engager sa responsabilité aux yeux attentifs qui la surveillent dans tous ses mouvements.

« Il faut avouer, dit cette feuille, qu'il serait cruel pour les parties du Limbourg et du Luxembourg, d'être réduites, après sept années d'existence commune avec la Belgique, à se soumettre de nouveau à la Hollande à l'égard de laquelle elles se sont compromises de toutes manières, et dont elles ont plus ou moins à craindre la réaction. Il est naturel que les sympathies se prononcent hautement dans les autres provinces belges et que l'on y proteste énergiquement contre l'abandon de leurs frères, qui ont contribué avec eux à l'accomplissement de la révolution. Et ce ne sont pas seulement les chambres qui ont protesté, mais les conseils communaux le font également, celui de Verviers vient d'en donner le premier exemple. »

« Que peut faire le roi dans de telles conjonctures? Que les puissances s'accordent réellement, comme elles semblent le faire, à exiger l'exécution des 24 articles, le roi sera obligé

phans, des rhinocéros, des sangliers, des ours, des lions, des cerfs de toutes les formes et de toutes les tailles les ont successivement habités; des oiseaux, des reptiles, et même des insectes nombreux, complètent ce tableau de la nature telle qu'elle se présentait sur les parties de la terre qui s'élevaient alors au-dessus des eaux, nature aussi belle et aussi variée que celle que nous voyons encore actuellement sur la surface.

Au contraire, dans les premiers temps de la création des êtres organisés, la surface terrestre, partagée sans doute en une infinité d'îles basses et d'un climat très-uniforme, était, il est vrai, couverte d'immenses végétaux; mais ces arbres, peu différents les uns des autres par leur aspect et par la teinte de leur feuillage, dépourvus de fleurs et de ces fruits aux couleurs brillantes qui parent si bien plusieurs de nos grands arbres, devaient imprimer à la végétation une monotonie que n'interrompaient même pas ces petites plantes herbacées qui, par l'éclatance de leurs fleurs, font l'ornement de nos bois.

Ajoutez à cela que pas un mammifère, pas un oiseau, qu'aucun animal, en un mot, ne venait animer ces épaisses forêts, et l'on pourra se former une idée assez juste de cette nature primitive, sombre, triste et silencieuse, mais en même temps si imposante par sa grandeur et par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du globe.

Telle est, l'esquisse des grandes révolutions de la végétation terrestre telle que les recherches faites sur ce sujet depuis une trentaine d'années nous permettent de la tracer. Chaque jour ajoute, sans doute, quelque trait à ces détails, mais les découvertes récentes, en confirmant les résultats auxquels on était déjà parvenu depuis quelque temps, semblent annoncer que l'ensemble du tableau n'éprouvera pas de grands changements lorsque, grâce aux matériaux qui se recueillent de toutes parts dans ce but, on pourra tenter de transformer cette ébauche en un tableau plus fini et plus complet.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

MINES.

PUBLICATIONS NOUVELLES EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 2 MAI 1857. DEMANDE EN CONCESSION SOUS LES COMMUNES DE WANDRE ET DE SAIVE.

Le ministre des travaux publics, Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837 et l'arrêté royal du 22 juin 1857;

Vu la demande en concession de mines de houille sous les communes de Wandre et de Saive, formée le 1er octobre 1810, par les sieurs Urbain (Jean-Joseph) et Corbesier (Joseph), domiciliés à Argenteau; Corbesier (François-Joseph), demeurant à Coronmeuse, et le sieur Corbesier (Philippe-Jacques-Gaspar), domicilié à Hasselt;

Considérant que cette demande tombe sous l'application de l'art. 15 de la loi du 2 mai 1837,

Arrête: Art. 1er. Ladite demande et le présent arrêté seront publiés dans le MONITEUR, par trois insertions consécutives, faites de quinze en quinze jours.

Art. 2. Cette demande et le présent arrêté seront en outre publiés par trois insertions consécutives, de quinze en quinze, dans un des journaux de la province de Liège, et affichés pendant trois dimanches consécutifs, de quinze en quinze, dans le chef-lieu de la province, dans celui de l'arrondissement judiciaire où la mine est située, et dans toutes les communes sur lesquelles elle s'étend.

La députation du conseil provincial de Liège est chargée de pourvoir à l'exécution de l'art. 2 ci-dessus.

Bruxelles, le 5 juin 1858. NOTHOMB.

SUIT LA DEMANDE.

Demande en concession de mines de houille.

Par pétition enregistrée à la préfecture le huit de ce mois, MM. Corbesier (Jean-Joseph et Urbain), domiciliés à Argenteau; Corbesier (François-Joseph), demeurant à Coronmeuse, et Corbesier (Philippe-Jacques-Gaspar), domicilié à Hasselt, département de la Meuse inférieure, ont demandé la concession de mines de houille existantes sous les terrains situés dans les communes de Wandre et de Saive, et limités ainsi qu'il suit:

Au nord, par le sentier du Gibé, en partant du chemin de Rabosée à Hoignée, jusqu'à la place de Saivelette, à l'extrémité de la Petite-Isle, près de la maison du sieur Franské (Léonard).

A Pest, à partir du point susdit, remontant le ruisseau de Saive et toutes ses sinuosités jusqu'au petit moulin, remontant ensuite le chemin creux se rendant à l'église de Saive jusqu'à cette église.

Au sud, par une ligne droite, de la flèche de l'église de Saive sur l'angle formé par le chemin dit Houlpays qui conduit à Jupille par la haie située au sommet du ravin de la

Croix-Genry jusqu'au bois nommé des Noires-Eaux, point de rencontre de la demande de concession formée par M. Thonar de Jupille.

A l'ouest, par le chemin de Houlpays, passant par la ferme Priest-Voie, le hameau de Rabosée, la ruelle Gilles, le chemin de Chesneux à Wandre, jusqu'à la croix placée près la Maison de M. Malhaire, le chemin de Rabosée à Hoignée jusqu'au sentier du Gibé, point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires des terrains compris dans leur demande en concession le 80e du produit des mines qu'ils extraient sous leurs fonds.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

A. LEROUX ET COMP.,

14, RUE DE LA RÉGENCE, A LIEGE,

MÊME MAISON A MONS, BRUXELLES, GAND.

Richard, études sur l'art d'extraire immédiatement le fer de ses minerais, sans convertir le métal en fonte, 1 v. in-4e et atlas in-fol. 50

Navier, Résumé des leçons données à l'école des ponts et chaussées sur la mécanique, 1re partie, 1855, 1 v. 8e. 9

Id. idem. 2e partie, 1858, 1 v. 8e. 9

Bidant, de la Houille et de son exploitation en Belgique, 1 v. in-4e (avec une belle carte) 12

Carte du bassin houiller de toute la Belgique, in-fol. 5

Morin, Nouvelles expériences sur l'adhérence des pierres et des briques faites à Metz en 1854, 1 v. in-4e, 1858. 7 frs.

Janvier, Nouveau traité des Machines à vapeur, 1 v. in-18, 1858, avec planches. 4 frs.

Emy, Traité de l'Art de la Charpenterie, tome 1er, avec un atlas de 59 planches, 1858. 50

Bousmard, Essai général de Fortification et d'attaque et de défense des places, nouvelle édition 1858, avec un atlas de 62 planches et 4 vol. in-8e. 40 frs.

Atlas du mineur et du métallurgiste ou recueil de dessins lithographiés relatifs à l'exploitation des mines et aux opérations métallurgiques, in-folio 25 planches. 16 fr.

Varlet, Recueil des lois et réglemens sur les brevets d'invention, en vigueur en Belgique, 1 v. 8e, 1858. 6 frs.

Delebecque, Traité complet sur la législation des mines, minières et carrières en Belgique et en France, 2 v. 8e, Leroux, 1858. (Cet ouvrage est terminé.) 15 fr.

Rondelet, Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, 5 v. in-4e et un bel atlas, in-f°, nouvelle édition. 125 fr.

Morin, Aide mémoire de mécanique pratique, 1 v. in-18, 1858. 4 fr.

Etudes des gites minéraux publiées par les soins de l'administration des mines, 1 v. in-4e et un bel atlas in-f°. 25 fr.

Œuvres complètes de lord Byron, avec de très-belles gravures, traduction d'Amédée Pichot, 1 v. 8e, Furne, 1858. 15 fr.

NOTA. — Je suis acquéreur du fonds et de la clientèle de M. Beaufays, s'adresser chez moi pour toutes les suites de souscriptions.

Je prie Messieurs les amateurs d'ouvrages scientifiques et de beaux livres de venir visiter mon établissement, ils y trouveront un assortiment des plus complets.

J'écris à Paris tous les mardis et vendredis. Je pourrais donc procurer promptement les ouvrages dont on aurait besoin et que je n'aurais pas en magasin. Les ouvrages imprimés en Belgique, seront aussi procurés avec célérité.

A VENDRE de gré à gré UN TERRAIN PROPRES A BATIR, de la contenance de 12 ares 6 centiares (2 verges grandes 15 1/5 petites), situé à la ruelle Latour, aboutissant à la nouvelle route de la Bonne-Femme. S'adresser au n° 158, rue Sœurs de Hasque. 865

BOURSES.

PARIS, LE 18 JUIN.

Table of exchange rates for Paris, June 18th, including items like Troisième p.c., Quatrième p.c., Cinquième p.c., Act. de la Banque, Obl. la vil. de Par., Emprunt belge, Société Générale, Banque de Belgique, Mutualité, Actions réunies, Différée ancienne, Dito nouv. s. int., Dette active, Id. passive, Empr. rom., Rente de Naples, Empr. portugais, Mignoliste.

LONDRES, LE 16 JUIN.

Table of exchange rates for London, June 16th, including items like 5% consolidés, BELGE 1852, c. d., Hol. Dette active, PORTUG. 5 p. c., Id. 5 p. c., Esp. Emp. 1854, Différées, Passives, RUSSIE, BRÉSIL, MÉXICAINS 6 p. c.

AMSTERDAM, LE 18 JUIN.

Table of exchange rates for Amsterdam, June 18th, including items like HOLL. Dette activ., Dito 2 1/2, Différée, Billet de change, Obl. synd. d'am, Janvier, S. de C. des P.-B., Russi. Hope et C°, Inscr. au gr. livre, Certific. à Amster., Pologne, L. de Rd. 50, ESPAGNE E. Ard., Dito grad., Dette diff. anc., nouv., passive, AUTR. Métall., Mores. Obl. à Lond.

ANVERS, LE 19 JUIN.

Table of exchange rates for Antwerp, June 19th, including items like ANVERS. Det. act., Det. diff., Empr. de 48 mill., Id. de 50 mill., HOLL. Dette activ., Renterembours., AUTRICHE. Métall., Lots de fl. 100., fl. 250., fl. 500., Polog. Lots fl. 500., fl. 500., BRÉS. Em. L. 1854., ESPAGNE. Ardois., Dette passiv. 1854., Différée, DANEMARC. E. Notl., Dito à L., PRUSSE. Em. à Berl., NAPLES. Cert. Fal., ET. ROM. Lev. 1852., Cert. à A. 1854., CHANGES, Amsterd. C. jours, Id. 3 mois, Rotterd. C. jours, Id. 3 mois, Paris. C. jours, Id. 3 mois, Londres. C. jours, Id. 3 mois, Francfort. C. jours, Id. 3 mois, Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE DU 19 JUIN.

Comme Paris vient sans variation, on a fait peu d'affaires à la bourse de ce jour. L'actif espagnol ouvert 21 5/16 et reste 21 1/8 argent au comptant.

Les primes offertes fin courant 21 5/8 dont 1/4 0/0. Actions de la Banque Commerciale d'Anvers, 118 1/4 0/0 papier. Actions de la Banque de l'Industrie ouvert 107 1/6 5/4 et reste cours après l'émission.

BRUXELLES, LE 19 JUIN.

Table of exchange rates for Brussels, June 19th, including items like Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild., Fin courant., Emp. de 50 mill., Fin courant., Emp. de 1852 (4), Act. de la Soc. G., Emp. de Paris., S. de Comm. de c., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Sclessin., Soc. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longscham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chatelaineau., Verrières., Betteraves., Verrerie de Charl., L'Espérance., Brasseries., Tapis., Fer d'Ougrée., Mutualité., S. G. Bruges., Monceaux., Act. Réunies., Borinage., Houyoux., Papeterie., Lits de Fer., Luxembourg., Civile., Herve., Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active., Losrenten inscri., Autriche. Métalliq., Naples. C. Falcon., Espagne. Ardois., Fin courant., Prime un mois., Différée de 1850., Idem de 1855., Passives., Brésil. E. de Roth., Rome. E. de 1854.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 JUIN.

Le schooner belge Vexen, v. de Dunkerque, sur lest. Le pleyt belge Adventure, v. d'Amsterdam, ch. de coton et riz. Le brick Atlas, v. de Baesrode, sur lest. Le loeker Henriette, v. de Liverpool, ch. de sel. L'ever danois Urania, v. de Ekelendorf, ch. de gr. de nav. Le brick danois Louisa, v. de Messine, ch. de Sumac, etc. La barque américaine Newton, v. de Newbedford, ch... Le 5 mats Thorn, v. de New-York, ch. de cot., etc.

PLACE D'ANVERS, LE 19 JUIN.

Café. — La seule vente citée aujourd'hui consiste en 100 balles Chéribon jaunâtre à 55 cents. Sucre brut. — On a réalisé 45 caisses Havane blond à f. 18 pav. étr. et 84 caisses dito ditte belle qualité à f. 19 1/2 nat. Sucre raffiné. — Environ 10,000 kil. lumps ont été traités pour l'exportation à f. 16 5/16 entrep. Sans mouvement notable à mentionner dans les autres articles.

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n. 622, à Liège.

AVIS INTÉRESSANT.

Le 7 Juillet 1858,

Définitivement et irrévocablement, aura lieu à Vienne, sous la surveillance du Gouvernement, le tirage

DE LA VENTE PAR ACTIONS

DU

Riche Domaine Seigneurial N. 116,

PRES DE ZNAIM, AVEC TOUTES DÉPENDANCES,

DE LA

Belle Campagne Lichtenberg N. 97,

EN AVANT DE VIENNE,

DE DEUX GRANDS ET SUPERBES JARDINS,

Taxés juridiquement à UN MILLION 815,250 florins valeur de Vienne,

ET

DE LA GRANDE TERRE FRANCHE DE RIBNY N. 3,

en MORAVIE, avec Jardin, Maison, Champs, Prés, Forêt, etc., d'une valeur de fl. 200,081 35, V. de V.

Les 25,586 gains accessoires en argent, consistent en florins 20,000, 10,000, 9,000, 8,000, 7,000, 6,000, 5,500, 4,600, 4,000, 5,000, 2,000, 1,000, etc.

PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE : 20 FRANCS.

Pour frs. 120, sept actions dont 1 rouge; pour 200 francs, 15 actions dont 2 rouges; et pour 500 frs, 20 actions dont trois rouges. Le moindre gain, sur d'une action rouge, est de 5 florins V. de V., mais elle jouissent de l'avantage essentiel de participer à un tirage spécial de 2,200 primes, dont la principale est la GRANDE TERRE FRANCHE DE RIBNY; et la moindre de 10 fls. V. de Vienne.

Le paiement peut se faire en remises sur notre ville, Paris, Bruxelles, etc., ou contre notre mandat après réception des actions; en s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise; on reçoit, franc de port, les actions, prospectus français, ainsi qu'à son temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnants.

Ecrire sans affranchir.

J.-N. TRIER et Comp.,

Banquiers et receveurs généraux à Francfort s.M.

Table of train schedules for the Chemin de Fer, listing routes between Liège, Brussels, Anvers, and Gand with departure and arrival times.